



Symposium PSDR4

Transitions pour le développement des territoires

Connaissances et pratiques innovantes pour des modèles agricoles, alimentaires et forestiers résilients

Angers, 28-30 Octobre 2020

Proposition de communication

Formulaire à poster sur le site du colloque (<https://symposium.inrae.fr/psdr4/>)

Les organismes stockeurs, maillon clé du déverrouillage des filières ?
Enquête auprès de coopératives et négoce de Bourgogne-Franche-Comté

Marie Prudhon, Corinne Tanguy, Marie-Hélène Vergote

Coordonnées précises du ou des auteurs (en précisant le correspondant) :

Marie Prudhon – Ingénieur d’Etudes AgroSup Dijon – INRAE (marie.prudhon@inrae.fr)

Corinne Tanguy – CESAER (UMR AgroSup Dijon-INRAE-Université Bourgogne-Franche-Comté
(corinne.tanguy@inrae.fr) (auteur correspondant)

Marie-Hélène Vergote – CESAER (UMR AgroSup Dijon-INRAE-Université Bourgogne-Franche-Comté
(marie-helene.vergote@inrae.fr)

Référence à la (aux) région(s) et au(x) Projet(s) PSDR (éventuelle) :

Projet PROSYS (Bourgogne-Franche-Comté)

Référence à la thématique visée :

Transition agroécologique dans les filières : circuits, circularités, bioéconomie

Mots clés :

coopératives, négoce, légumineuses, déverrouillage, innovations

Résumé

(Times New Roman, 12 pt, interligne simple)

3 pages max

Objectif de la communication :

La communication s'intéresse au rôle que les coopératives et négoce jouent dans le développement de nouvelles cultures et pratiques agroécologiques. En effet les travaux menés récemment sur l'intégration de cultures de diversification, et en particulier de légumineuses, montrent le rôle primordial des organismes stockeurs dans le processus de transition, et plus précisément des coopératives en tant que premier intermédiaire de valorisation de ces produits (Di Bianco *et al.*, 2019). En effet, compte tenu du niveau d'engagement des agriculteurs dans les coopératives, celles-ci peuvent en effet jouer un rôle incitatif auprès des agriculteurs dans la diffusion des innovations et elles sont une pièce maîtresse du changement à conduire (Vergote *et al.*, 2019). Différents types de freins ont été identifiés comme l'organisation logistique des coopératives agricoles qui n'est pas toujours adaptée à la gestion de cultures minoritaires (Magrini *et al.*, 2013), sachant que cette organisation est étroitement liée à leur stratégie de commercialisation (M'hand Fares *et al.*, 2012). En effet promouvoir la diversification des cultures, c'est d'abord promouvoir de nouveaux débouchés (Meynard *et al.*, 2013). L'introduction de nouvelles cultures nécessite également des investissements spécifiques : équipements de stockage et de tri (Bedoussac *et al.*, 2013), développement de contrats incitatifs avec les agriculteurs (Cholez *et al.*, 2017), partenariats de R&D et/ou création de filiales pour valoriser ces productions. La question de la valorisation de ces productions est en effet centrale (qu'elle soit ou non associée à un signe distinctif ou label), de même que celle du partage de cette valeur ajoutée entre les différents acteurs et maillons de la filière (Magrini *et al.*, 2014 ; Di Bianco *et al.*, 2019).

En nous intéressant plus particulièrement aux cultures de légumineuses et à leur développement en région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), nous proposons de nous interroger sur les leviers susceptibles de favoriser les cultures de diversification. Quels facteurs socioéconomiques favorisent ou, au contraire, freinent leur adoption ? Quels sont les débouchés possibles et valorisations attendues ? Quelles sont les initiatives et innovations mises en œuvre par les acteurs intermédiaires que sont les coopératives mais aussi les négoce ? Quelles différences de stratégies (si elles existent) existe-t-il entre acteurs coopératifs et privés ?

Méthode :

Nous nous sommes à la fois appuyées sur la littérature scientifique, sur des données secondaires (rapports d'activité des différentes coopératives et négoce, presse professionnelle, consultation de sites internet) et sur des enquêtes réalisées dans le cadre du projet PSDR PROSYS. Une enquête spécifique a été menée sur la base d'entretiens approfondis avec des responsables de coopératives et d'entreprises de négoce en Bourgogne-Franche-Comté (directeurs et responsables R&D, Innovation, qualité, filières, de service agronomique, d'approvisionnement, de collecte).

La collecte de céréales et cultures associées étant réalisée par un faible nombre de collecteurs en région Bourgogne-Franche-Comté - comme c'est également le cas au niveau français (M'hand Fares *et al.*, 2012) - nous avons pu enquêter tous les organismes stockeurs, acteurs coopératifs et négociants, sur le territoire, mis à part une coopérative. Nous avons donc réalisé des entretiens avec des responsables de 6 coopératives et de 4 entreprises de négoce de la région, dont le négoce français le plus important. Les principales légumineuses collectées par les organismes stockeurs en Bourgogne-Franche-Comté sont le pois, les féveroles, les pois chiches, les lentilles, le lupin et le soja. Elles représentent une part variable du chiffre d'affaires de l'organisme stockeur (de 1% à 15%). Les négoce ont en moyenne 260 clients-agriculteurs ; les coopératives comptent, quant à elles, en moyenne 1900 adhérents livreurs.

Au total 12 entretiens semi-directifs ont été menés (en comptabilisant les 2 entretiens différents réalisés dans 2 coopératives), en prenant appui sur un questionnaire abordant successivement avec l'interviewé

(ou les interviewés dans le cas d'un négoce et d'une coopérative) les aspects suivants : une présentation de l'entreprise, l'approvisionnement et les débouchés des cultures de diversification, les contrats et cahiers des charges mis en œuvre avec les agriculteurs, les investissements nécessaires pour le développement des cultures de diversification ainsi que les freins et perspectives au développement de ces cultures.

D'autre part, nous avons enquêté à titre d'expert la déléguée Centre Est de la Fédération du Négoce agricole de manière à mieux connaître le rôle de cette fédération et la place des légumineuses dans la stratégie des acteurs du négoce.

Résultats¹:

A l'heure actuelle, les débouchés des légumineuses livrées sont plutôt orientés vers l'alimentation du bétail. Seules les cultures de pois chiche, de lentilles et une partie du soja sont à destination de l'alimentation humaine. Plusieurs freins au développement de ces cultures ont été identifiés par nos interlocuteurs : la logistique en ce qui concerne le stockage, des freins liés à la production qui corroborent ceux identifiés par Meynard *et al.* (2013), ainsi que la taille insuffisante du marché actuel. Plusieurs interlocuteurs ont également insisté sur le comportement paradoxal/contradictoire du consommateur qui revendique à la fois le droit de consommer des produits de « qualité » et « made in France », mais qui n'est pas prêt à payer plus cher pour obtenir ces produits. La demande croissante des consommateurs en faveur de ces légumineuses dans l'alimentation humaine pourrait ainsi constituer un levier pour le développement des filières légumineuses, si toutefois ces choix peuvent être éclairés (produits issus de filières françaises par exemple et identifiées comme telles grâce à un étiquetage ou l'apposition d'une mention valorisante comme c'est le cas de la filière Bleu-Blanc-Cœur (Magrini *et al.*, 2014)). Ces nouveaux débouchés doivent ainsi être accompagnés d'un ensemble d'innovations technologiques, mais aussi organisationnelles et institutionnelles qui méritent d'être étudiées (Magrini *et al.*, 2016).

Parmi les premiers résultats que nous obtenons, nous soulignons également que les négoce occupent une place non négligeable dans les débouchés des agriculteurs. Ils représentent (et se revendiquent comme tels) une alternative aux coopératives pour les agriculteurs. La fidélisation des adhérents est actuellement pour les coopératives un enjeu stratégique et nous assistons, semble-t-il, à des changements du paysage économique et des relations entre les acteurs de la filière.

D'autre part, la volonté de valoriser les productions de légumineuses peut se traduire par des projets ambitieux de R&D et de première transformation des légumineuses, menés en collaboration entre coopératives. L'objectif est de commercialiser un produit qui n'est pas une simple « commodité ». Le regroupement et la mutualisation de moyens entre des acteurs « proches » donnent lieu à des innovations techniques mais aussi organisationnelles.

Dans le même temps et au-delà de la recherche de débouchés pour ces cultures de légumineuses, il apparaît crucial de structurer des filières ou micro-filières pour ces cultures. A l'heure actuelle, ces cultures sont encore cantonnées à des productions de niche. Mais il est primordial, selon de nombreux acteurs, de coordonner leurs efforts et de mettre en place un mode d'organisation et de gouvernance de manière à réguler l'offre de produits sur le marché par rapport à la demande, sous peine de voir les prix s'effondrer.

Retombées :

Les résultats de cette étude doivent éclairer les pouvoirs publics quant aux dispositifs d'accompagnement de la production de légumineuses en région. Ces cultures comportent de multiples bienfaits, que ce soit en terme environnemental et de réduction d'intrants, qu'en terme de nutrition humaine, mais elles restent insuffisamment développées. A l'heure où la perspective de la mise en application de la loi EGALIM (en particulier le point concernant la séparation entre vente et conseil que

¹ Nous précisons que le traitement des enquêtes est encore en cours à l'heure actuelle et qu'il s'agit là de premières pistes.

les coopératives et négoce anticipent comme une perte de valeur qu'il va falloir juguler) suscite inquiétudes et réorientation des stratégies, il est important de mieux appréhender la manière dont les coopératives et négoce s'y préparent et adaptent leurs stratégies et leur modèle économique.

Bibliographie (10 références max.) :

Bedoussac L. ; Triboulet P. ; Magrini M-B. ; Rambault G. ; Foissy D., Corre-Hellou G. (2013), Conséquences de l'introduction des cultures associées dans les filières : analyse du point de vue des agriculteurs et des coopératives. *Innovations Agronomiques* 32, 199-212

Cholez, C., Magrini, M. B., Galliano, D. (2017). Les contrats de production en grandes cultures. Coordination et incitations par les coopératives. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (360), 65-83.

Di Bianco, S., Arfa, N. B., Ghali, M., Turpin, É., Daniel, K. (2019). Les coopératives agricoles dans la transition écologique des agriculteurs. Les dispositifs de preuve de l'intérêt économique. *Economie rurale*, (2), 75-93.

Magrini, M. B., Triboulet, P., Bedoussac, L. (2013). Pratiques agricoles innovantes et logistique des coopératives agricoles. Une étude ex-ante sur l'acceptabilité de cultures associées blé dur-légumineuses. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (338), 25-45.

M'hand Fares, Marie-Benoit Magrini Pierre Triboulet, P. (2012). Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. *Cahiers Agricultures*, 21(1), 34-45.

Magrini, M. B., Anton, M., Cholez, C., Corre-Hellou, G., Duc, G., Jeuffroy, M. H., Meynard J. M., Pelzerf, E., Voisin, A.S., Walrand, S. (2016). Why are grain-legumes rarely present in cropping systems despite their environmental and nutritional benefits? Analyzing lock-in in the French agrifood system. *Ecological Economics*, 126, 152-162.

Magrini, M. B., Charrier, F., Duru, M. (2014). Transition agroécologique et synergies entre filières du végétal et de l'animal. Une analyse de la niche d'innovation Bleu-Blanc-Cœur. *Innovations Agronomiques*, 39, 139-161.

Meynard, J. M., Messéan, A., Charlier, A., Charrier, F., Le Bail, M., Magrini, M. B., Savini, I. (2013). Freins et leviers à la diversification des cultures : étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. *Ocl*, 20(4), D403.

Vergote M. H., Tanguy C., Garcia E. (2019). Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action : retour d'expériences sur l'insertion de légumineuses dans l'assolement en Bourgogne Franche-Comté, *Innovations Agronomiques*, 74, 105-120.